

Les grands classiques du Réseau anti-arnaques : LES BEAUX PARLEURS

La fin de la période estivale est l'occasion de consacrer plusieurs **Info-Alerte** aux grands classiques des cas traités par le **Réseau anti-arnaques**. Ce n° 1179 est dédié aux « beaux parleurs ».

La technique des voyages publicitaires a attrapé un sacré coup de vieux. Le procédé consistait à proposer à un prix modique une excursion en autocar dans un lieu touristique connu. Un arrêt au restaurant était l'occasion pour un commercial bien bavard de proposer, avant le repas, des articles aussi inutiles que coûteux.

Aujourd'hui, l'autocar reste au garage. Les « beaux parleurs » louent une salle dans un restaurant local et invitent une sélection de couples (*âgés de 50 ans et plus*) à un repas gratuit. La seule obligation est de participer préalablement à une présentation de produits de bien être.

Tout l'art du commercial consiste à vendre au prix fort des matelas ou autres produits de bien être en vantant leurs propriétés bienfaisantes. Il s'appuie sur des techniques manipulatoires bien rodées.

Les produits sont livrables dans la journée mais le délai de rétractation de 14 jours permet aux consommateurs de revenir, sagement, sur leur décision.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

